



Communiqué de presse

Elisfa, unique syndicat employeur du lien social et familial, réaffirme ses ambitions pour les employeurs de la branche

Paris, le 18 juin 2024 - À l'occasion de son Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 21 juin prochain à Poitiers en présence de Léonore Moncond'huy, maire de Poitiers, Elisfa, unique représentant des employeurs de la branche des acteurs du lien social et familial (Alisfa), revient sur les enjeux de revalorisation salariale et sur sa mission auprès de ses adhérents et adhérentes.

La revalorisation salariale, fer de lance d'Elisfa en 2024

Six mois après l'entrée en vigueur de l'avenant 10-22, qui modifie les systèmes de classification et vise notamment à augmenter les bas salaires de la branche professionnelle Alisfa, le syndicat-employeur Elisfa réunit le 21 juin prochain ses adhérents et adhérentes pour **faire le point sur les objectifs et les enjeux de la mise en place de l'avenant au sein de leur structure**. Aux côtés de la Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France (FCSF) et l'Association des Collectifs Enfants, Parents et Professionnels (ACEPP) et après avoir obtenu le soutien des Ministres en charge des Solidarités et de l'Enfance, **Elisfa rappelle la nécessaire mobilisation de l'ensemble des pouvoirs publics et des collectivités pour converger vers une juste reconnaissance salariale des salariés de la Branche des Acteurs du Lien Social et Familial**. Durant les mois à venir, l'organisation continuera à concentrer ses efforts pour obtenir les financements nécessaires à la mise en œuvre de cette revalorisation salariale.

Elisfa, défenseur des intérêts des employeurs du lien social et familial

Depuis 50 ans, Elisfa soutient et porte la voix **des présidents, présidentes, et membres des Conseils d'Administration des structures de la branche professionnelle Alisfa** pour lesquelles il négocie les dispositions de la Convention Collective Nationale (CNN) des Acteurs du lien social et familial (IDCC 1261). Elisfa promeut les actions et relaie les enjeux rencontrés par les employeurs du secteur social et familial auprès des pouvoirs publics et des partenaires à travers un plaidoyer déployé dans les instances européennes, françaises et régionales.

Au quotidien, il accompagne les employeurs dans l'exercice de leur fonction à travers la **mise à disposition de services et d'outils dédiés leur permettant de renforcer la maîtrise de toutes leurs missions** : formation, webinaire, assistance juridique, guide pratique. Grâce à la présence de chargés de mission régionale et des réunions locales organisées régulièrement

partout en France et en Outre-Mer, les adhérents et adhérentes d'Elisfa ont accès à **un réseau de proximité pour se former, se rencontrer, trouver des solutions et partager leurs besoins.**

Engagée en faveur du dialogue social, Elisfa dialogue avec les organisations syndicales de salariés dans le cadre de **trois commissions paritaires** pour porter les revendications et améliorer le statut et les conditions de travail des employeurs-bénévoles.



Dominique Durand, Président d'Elisfa explique : *“Dans un contexte politique et social complexe, les employeurs sont en première ligne des besoins sociaux et se mobilisent chaque jour pour apporter des solutions concrètes aux habitants et habitantes, notamment ceux vivant dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV). Cette année plus que jamais, nous renforcerons nos actions pour porter la voix de celles et ceux qui au quotidien contribuent à construire une société plus juste et égalitaire.”*

À propos d'ELISFA

Créé en 1971, Elisfa est l'unique syndicat employeur de la branche des acteurs du lien social et familial (Alisfa). Il représente et défend les intérêts des employeurs des centres sociaux et socioculturels, des établissements d'accueil du jeune enfant mais également des associations du développement social local vis-à-vis des partenaires sociaux et des pouvoirs publics. @[Elisfa](#).

Contact presse |

Laetitia Houbé - 06 34 82 06 14 - laetitia.hoube@lahgence.com